

CFA de l'académie de Versailles

CAP MÉTIERS DE L'ENTRETIEN DES TEXTILES OPTION B : PRESSING

UFA Ferdinand Buisson - 245 Rue Ferdinand Buisson 95120 Ermont

OBJECTIFS

Le titulaire de ce CAP est un spécialiste de l'entretien des textiles. Selon l'option choisie (pressing ou blanchisserie) il traite les textiles ou d'autres matériaux (cuirs et peaux...) et maîtrise les techniques professionnelles et l'utilisation des matériels et produits nécessaires au nettoyage et à la remise en forme des articles qui lui sont confiés. Il a également des missions d'accueil et de conseil des clients.

En pressing, il trie les vêtements suivant le traitement à leur appliquer, repère les taches, évalue l'usure et décide des procédés et des produits à utiliser. Après programmation des machines de nettoyage, il contrôle le déroulement des opérations. Il assure les finitions et contrôle le résultat obtenu.

Les compétences acquises au sein de ce diplôme lui permettent d'occuper, sous le contrôle d'un responsable, tous les postes de travail relatifs aux activités de réception du linge, de lavage, de finition, de maintenance et d'expédition.

Ces activités consistent à réceptionner, marquer, trier le linge ou les articles selon la matière et la capacité des matériels. Il identifie les taches et les traite, lave et essore le linge en choisissant le programme correspondant, règle et contrôle les machines. Il assure les finitions (séchage, repassage, pressage, pliage). Il contrôle le nettoyage et organise le stockage et la livraison.

CONTENU

Compétences professionnelles :

- Réceptionner et livrer des articles
- Traiter des articles

Savoirs :

- Français et Histoire- Géographie
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Prévention santé environnement
- Langue vivante étrangère

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 400 h

DATES

Date de début : 01 septembre 2024

Date de fin : 30 juin 2025

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement

Être titulaire d'un niveau 3ème collège.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (ex V)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
CAP métier du pressing

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Les activités professionnelles peuvent s'exercer dans les secteurs :

- Des entreprises du pressing, artisanales ou membres d'une chaîne ;
- Des entreprises relevant de la blanchisserie industrielle
- Les blanchisseries privées ;
- Les blanchisseries publiques hospitalières et territoriales (EHPAD, armées) ;
- Les loueurs de linge ;
- Les ateliers de blanchisserie d'ESAT & EA ;
- Des indépendants, des entreprises de services d'aide à la personne, des structures d'hébergement et de l'hôtellerie.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Apprentissage uniquement en deuxième année.

[Fiche RNCP 35808](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Commerce, marketing
- Services commerces proximité

CONTACT

Mme Nadine Dubois

Téléphone : 01.34.44.10.90

Email : nadine.dubois1@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence. Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

